

## S.S.I.A.P. 2

### CHEFS D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

Suivant l'arrêté du 2 mai 2005 modifié le 30 décembre 2010

#### Prérequis et Public visé :

Pour suivre cette formation, vous devez :

- être titulaire du SSIAP 1, et avoir exercé l'emploi d'agent de service sécurité incendie (ERP, IGH ou bâtiment relevant du code du travail) pendant au moins 1 607 heures durant les 24 derniers mois,
- être titulaire d'une attestation AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE 1 en cours de validité,
- présenter un certificat d'aptitude médicale datant de moins de 3 mois.

Pour les personnes âgées de plus de 45 ans, souhaitant se présenter à la formation SSIAP 2, il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque.

#### Objectifs de la formation :

Intervenir efficacement en situation particulière.

Former les agents à la sécurité incendie.

Diriger le poste de sécurité incendie en cas de sinistres.

Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.



#### Contenus de la formation :

**1ère partie :** Rôle et mission du chef d'équipe. Gestion de l'équipe de sécurité. Management de l'équipe de sécurité. Organisation d'une séance de formation. Gestion des conflits Evaluation de l'équipe. Information de la hiérarchie. Application des consignes de sécurité Gestion des incidents techniques. Délivrance du permis de feu

**2ème partie :** Manipulation des systèmes de sécurité incendie. Système de détection incendie Système de mise en sécurité. Installations fixes d'extinction automatique

**3ème partie :** Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendies

Règlementation du Code du travail. Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

**4ème partie :** Chef du poste central de sécurité en situation de crise

Gestion du poste central de sécurité. Conseil technique aux services de secours

#### Compétence du formateur et Pédagogie :

Formateur S.S.I.A.P 3 ayant une pratique régulière des prescriptions légales de sécurité.

La réussite à l'examen nécessite un investissement personnel important de la part des participants tout au long des semaines de formation et entre chacune d'elles.

#### Evaluation :

Epreuve écrite : (40 mn). QCM de validation des connaissances (40 questions) Epreuve orale (15 mn par stagiaire). Animation d'une séquence pédagogique

Epreuve pratique :(20 mn par stagiaire). Exercice de gestion de PC en situation de crise.

Évaluée par un jury composé du directeur du SDIS ou son représentant et d'un SSIAP 3 en poste.

### Questions pratiques :

**Nombre de stagiaires :** 12 stagiaires maximum.

**Lieu de la formation :** Dans vos locaux et sur plateau technique

**Moyens pédagogiques :** Salle de formation équipée, cours sur vidéo projecteur, supports pédagogiques papier, Documentations spécifiques Matériels informatiques dont logiciel adapté

**Durée de la formation :** 70h00 Hors temps d'examen 10 jours (Théorie-Pratique-Test) 08h00-12h00 / 13h00-17h00

**Tarifs sur Demande**

### Recyclages :

Recyclage tous les 3 ans.

Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme.

### Attribution finale :

Diplôme de Chef d'équipe de Sécurité Incendie (SSIAP 2 pour les stagiaires ayant réussi les épreuves)

En cas d'échec à une des épreuves, le candidat à un an pour repasser l'épreuve à laquelle il a échoué, sans suivre de nouveau la formation. Passé ce délai, une formation complète devra être à nouveau suivie avant de se représenter à un examen



VERSION P-SSI2-15/03/2021